



Feu MOUNDOUNGA Rufine, M. MAVOUROULOU MAGOSSO Augustin, M. KOUMBA MAGOSSO Antoine, Mme IBOGNI MBADINDA Marie Claire, Mme KOUMBA MOUSSADJI Florentine, Mme NYANGUI MAGOSSO Antoinette, enfants, neveux, nièces, petits-fils, petites-filles, arrière-petits-fils, arrière-petites-filles,

Les clans Badoumbi et Boumouéli, ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur fils, frère et oncle MOULOMBA MAGOSSO Daniel enseignant retraité, survenu le 05/09/2022 à Libreville des suites d'une courte maladie.

Les réunions se font chez M. MAVOUROULOU MAGOSSO Augustin sis derrière le commissariat de police de Bellevue II. - Vendredi 30/09/2022 : Exposition du corps à SAAF à partir de 16h, puis veillée.

- Samedi 01/10/2022 : inhumation à la Plaine Ayémé (citée OLAM de Zobang). 17462

CONDOLÉANCES

SOGARA



Ayant appris avec consternation le décès survenu à Port-Gentil le 18 septembre 2022, de Monsieur SOUSSA MBOUMBA Bruno, retraité de la Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA), Le président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, les Conseillers du Directeur Général, les Directeurs et l'ensemble du personnel de la SOGARA, présentent à toute la

famille si cruellement éprouvée, leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette pénible et douloureuse circonstance. P10249

CAISTAB



Le Président du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux, les Conseillers, les Directeurs et l'ensemble du personnel, ayant appris le décès survenu à Libreville, le 15 septembre 2022, de Madame NIOMBA Albertine, mère de Madame MFOUO née MOUSSOUNDA Madeleine, leur collaboratrice, présentent à cette dernière leurs condoléances et l'assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. 17438

AMICALE DU GRAND NOMBAKELE



Très affectés par le décès de leur frère ENGONE NDONG Joël, survenu le 11/09/2022 à Libreville, les membres de l'Amicale du Grand Nombakélé adressent à l'ensemble de la famille leurs sincères condoléances et l'assurent de leur soutien en cette douloureuse et pénible circonstance. 17449

TRANSURB



Le Directeur Général et l'ensemble du personnel, très touchés par le décès survenu le 18 septembre 2022 à Libreville de Madame MAGANGA MOUNDOUNGA Albertine veuve MBENG NDONG André, mère de Monsieur MOUNGUENGUI Joseph Marie, Directeur Administratif et du Personnel, présentent à ce dernier ainsi qu'à la famille éplorée leurs condoléances les plus sincères. 17450

Ministère des Affaires Etrangères



Le Ministre des Affaires Etrangères, Les Ministres Délégués, le Secrétaire Général, les responsables de l'Administration Centrale, les Services Extérieurs et l'ensemble du personnel, ayant appris avec tristesse, le décès survenu le 12 septembre 2022, à l'hôpital HIAOBO, de Mme NDONG OGNANE, née NTSAME MINTSA Claire, mère de Mme ANGUE NDONG Francine, Assistante de Direction au

Commissariat à l'Intégration Régionale, présentent à cette dernière, leurs sincères condoléances. 17451

CAISTAB

Le Président du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux, les Conseillers, les Directeurs et l'ensemble du personnel ayant appris le décès survenu à Libreville, le 25/08/2022, de Madame BANTOU BOYOU, mère de Madame MAHYSA MABIALA Prudence, leur collaboratrice, présentent à cette dernière leurs condoléances et l'assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. 17439

OBSÈQUES



Théophile MAGANGA et familles, suite au décès de leur Père, Oncle, M. BOUANDOU MAYOMBO Léonard MAVOKO, décédé le 8/9/2022 arrêtent le programme des obsèques : **Judi 29/09/2022** : 9h-12h : Exposition du corps à CASEP-GA ; **Vendredi 30/9/2022** : départ du corps à OYANE 1 et veillée. **Samedi 1er/10/2022** : 13h : Inhumation. 17433

Programme des obsèques de M. YEMBI IKAPI Jean Aimé Agent, retraité AXA Gabon

Décédé le 05/09/2022



- Mercredi 28 sept. 2022 : 15H00 : Sortie du corps de SAAF, exposition au domicile de la veuve MOUDZIEGOU J. Hilaire sis à Mindoubé II ; - Jeudi 29 sept. 2022 : Départ pour Moabi et veillée ; - Vendredi 30 sept. 2022 : Inhumation. - Dimanche 02 oct. 2022 : Retour des délégations sur Libreville. 17447



Les clans Oyeck, Ngueign, Yendone, Essisis, Essoké ainsi que les enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants communiquent le programme des obsèques de leur fils, frère, père, époux, grand-père, arrière grand-père et notable EKO NGUEMA Norbert dit EKO BINGOURE :

- vendredi 30/09/2022 à 8H : sortie du corps de Gabosep et messe en l'église Saint-Michel de Nkembo ; 10H : Départ pour Medouneu et veillée; Samedi 01/10/2022/ 10H : Messe à la paroisse Saint Jean Baptiste de Medouneu; 12H : inhumation suivie du Conseil de famille. 17452



Les familles de feus Nzenge Auguste et Bouka Robert communiquent aux parents, amis et connaissances le programme des obsèques de leur fille, mère, belle-fille et grand-mère Madame Bouka Koumba Augustine épouse NZENGUE Pendi Cyril, décédée le 12 Septembre 2022 à Libreville. Le programme des obsèques est établi comme suit :

Vendredi 30/09/2022 : 15h00 : Sortie du corps de Casep-ga, exposition et veillée au domicile familial sis à Ondogo, face au camp de la GR ; Samedi 01/10/2022 : 10h00 : Levée du corps et inhumation au cimetière municipal de Mindoubé ; 12h00 : Conseil de famille et collation. 17463

SERVICES RELIGIEUX



Solange ROUX née MISTOUL AKEMPONO

Voilà 40 jours que Solange ROUX née MISTOUL AKEMPONO a rejoint le Seigneur dans sa Demeure. A cet effet, les familles ROUX, MISTOUL, ANTCHOUET, WIDAH et AKENDENGUE, informent parents, amis et connaissances qu'une messe sera dite le 28 septembre 2022 à 17h00 en l'église Saint André des 3 Quartiers. La valeur d'un être ne se mesure pas aux biens qu'il possède mais au Bien qu'il fait autour de lui. 17420

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



27/09/2002 - 27/09/2022 ANGUILET MALKER Pierre
Le vrai tombeau des morts c'est le coeur des vivants.
Repose éternel.
Coco. 17399



OLLA AKIN Jams

1 an déjà !

Jams, la vie a une fin comme la Lumière d'une bougie qui s'éteint, mais dans nos coeurs tu restes à jamais éclairé.

Doux repos.

Ta famille.

17436

Gertrude BOUNDONO née MOUNGONDJI

28 Septembre 2017 - 28 Septembre 2022



Voilà presque cinq ans maintenant que tu es partie auprès du Père, laissant un vide dans nos vies et dans nos coeurs.

En ta mémoire, une messe sera célébrée le vendredi 30 septembre 2022 à 17h00 en l'Eglise Saint-Pierre de Libreville, suivie le lendemain, à 8h30, de la bénédiction de la tombe au domicile familial de Moanda et enfin une messe à 18h00 en l'Eglise Saint Dominique de Moanda.

Ta Grande Famille.

17464

Famille SYLLA GUIZARD



26 septembre 2017 - 27 septembre 2022

JOUR J+1

1 jour de plus sans toi PAPA...

O Grand Fama... MADEMBA SYLLA Déjà 5 ans...

Merci pour tes conseils, ton éducation, ton courage, ta persévérance, ta force, tes combats, tes inquiétudes, tes rires mais surtout ton Amour indéfectible.

Merci d'avoir fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui et de nous avoir préparé à ce qu'est la vie.

« Inna lillahi wa inna ilahi raji'un » : « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

On t'aime très très très Fort...

Ta relève Ami, Safia, Myriam, Claude et Oumou. 17442

COMMUNIQUÉS

UNIVERSITE DE DOUALA

Délocalise les formations suivantes :

- Exécutive MBA - MBA Finance Banque Assurance - MBA Comptabilité Contrôle Audit - MBA Ressources Humaines - MBA Marketing Communication

Début des cours : 18 octobre 2022

Lieu : Elie Ancienne Sobraga

Public : Bac+3/4+ expérience professionnelle

Contacts : 062.62.19.78/077.35.95.72

16954

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

En application des articles 76, 83 et 92 de la loi n°019/2016 du 09 août 2016 portant Code de la Communication en République Gabonaise, le Ministère de la Communication invite l'ensemble des opérateurs économiques installés au Gabon et exerçant dans le secteur de la communication, à se rapprocher de ses services pour l'établissement de leur agrément technique sous quinzaine.

Il s'agit :

Des entreprises audiovisuelles :

- Radiodiffusion;
- Télévision;
- Production audiovisuelle;
- Edition-vidéo;
- Médias en ligne;
- Cinématographie.

Des entreprises de communication écrite :

- Presse écrite;
- Imprimerie;
- Edition;
- Affichage;
- Distribution;
- Photographie
- Agence de communication;
- Publicité.

Le non-respect de ces dispositions légales expose son auteur à des sanctions administratives ou pécuniaires prévues par la présente loi. 17453